



## Démocratie participative Sens unique « l'Allée d'Étigny »

La municipalité a décidé d'impliquer les Luchonnais à participer sur des sujets essentiels de la vie locale en répondant régulièrement à des enquêtes sur l'avenir de la ville. Dans le cadre d'une étude faite sur « le sens unique de l'Allée d'Étigny », nous vous proposons de répondre très simplement à cette enquête.

Si la rue reste en sens unique, les avantages seront de favoriser la sécurité des administrés, de réduire drastiquement les nuisances sonores, de favoriser les déplacements doux tels que cyclistes, trottinettes, piétons et de fluidifier le trafic...

Concernant le rétablissement du double sens, les points négatifs sont nombreux : augmentation du trafic, déplacements dangereux des piétons et des cyclistes, et aucune possibilité de créer du stationnement. Seul avantage, en revanche : des trajets plus courts.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Souhaitez-vous que l'allée d'Étigny reste en sens unique

- Oui
- Non
- Sans opinion

Selon vous, la circulation en sens unique améliore sensiblement (Plusieurs réponses possibles) :

- La nuisance sonore
- La sécurité
- Le stationnement
- Les livraisons
- La vitesse
- La circulation des cyclistes
- La fluidité du trafic
- Aucune des réponses
- Autre (Précisez) : .....
- .....
- .....
- .....

Selon vous, le problème le plus important sur l'Allée d'Étigny depuis la mise en place du sens unique c'est :

- La vitesse
  - Le stationnement
  - La circulation de poids lourds
  - Autre (Précisez) : .....
- .....

Êtes-vous favorable à une piste cyclable à double sens sur l'Allée d'Étigny ?

- Pour
- Contre

Que pensez-vous du sens unique sur l'Allée d'Étigny ?

- Très positif
- Positif
- Négatif
- Sans opinion

Avez-vous des suggestions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La Mairie de Luchon a besoin des coordonnées que vous nous fournissez pour vous contacter au sujet des résultats du questionnaire et vous serez abonné à notre newsletter. Vous pouvez vous désabonner de ces communications à tout moment. Consultez notre Politique de confidentialité pour en savoir plus sur nos modalités de désabonnement, ainsi que sur nos politiques de confidentialité et sur notre engagement vis-à-vis de la protection et de la vie privée.